

Jura Sud Judo

Halle des Sports
39260 MOIRANS en MONTAGNE
Site internet : <https://jurasudjudo.ffjudo.com>
Facebook : Jura Sud Judo
Instagram : jura_sud_judo



Enseignante : Sandrine PIET 06.81.67.88.36
e-mail : jurasudjudo@orange.fr
Président : Lionel PESSE-GIROD 06.76.08.49.79
e-mail : lionel.pesse-girod@orange.fr

Rentrée de la section Judo SAISON 2025/2026



Permanences Informations et Inscriptions à la Halle des Sports de Moirans en Montagne :

Le lundi 1er septembre de 17h à 19h

Le mercredi 3 septembre de 17h30 à 19h (cours pour les minimes et +, de 19h15 à 20h30)

Le dossier d'inscription doit comprendre :

- * la fiche d'inscription avec la signature obligatoire d'un parent pour les mineurs
- * la demande de licence avec la signature obligatoire d'un parent pour les mineurs
- * l'attestation QS Sport (pour les mineurs) et pour les adultes qui étaient licenciés la saison dernière ou le certificat médical pour les mineurs ayant répondu oui à 1 des questions et pour les nouveaux adultes
- * le paiement (licence + cotisation)

Pour ceux qui en ont un, apportez votre passeport de judo afin de le mettre en règle.

La reprise des cours aura lieu le lundi 8 septembre aux horaires suivants :

GROUPE		LUNDI	MERCREDI
Eveil-Judo	2020 et 2021	17H-17H45	
Mini-Poussin	2018 et 2019	17H45-18H45	17H-18H
Poussin	2016 et 2017	18H45-19H45	18H-19H15
Benjamin	2014 et 2015		
Minime et +, Ados et Adultes	2013 et avant	19H45-21H	19H15-20H30
Travail personnalisé et kata	2013 et avant		20H30-21H

Les Tarifs (En EUROS): Cotisation annuelle + 46 euros de licence à la ffjudo inclus

Tarifs dégressifs :	1er judoka	2ème judoka	3ème judoka
Eveil-Judo	130 € (84€+46€)	120 € (74€+46€)	110 € (64€+46€)
Mini-Poussin	150 € (104€+46€)	140 € (94€+46€)	130 € (84€+46€)
Poussin			
Benjamin			
Minime et +, Ados et Adultes	170 € (124€+46€)	160 € (114€+46€)	150 € (104€+46€)

Réductions sur le tarif de l'inscription :

* Aide de l'Etat de 70 € (opération Pass'Sport).
Valable 1 seule fois dans le club de son choix.

Cette aide concerne les enfants de 14 à 17 ans révolus bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, ainsi que les étudiants boursiers ou bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS de moins de 28 ans.

Vous devez indiquer lors de l'inscription, le code individuel de votre enfant reçu par mail, pour bénéficier de l'aide.

Si vous bénéficiez de cette aide, la réduction sera faite à l'inscription (l'offre est valable jusqu'aux vacances de Noël).

Possibilité de paiement en deux chèques, l'un sera encaissé à l'inscription et l'autre au 15 novembre 2025.

ou Possibilité de paiement en trois chèques, l'un sera encaissé à l'inscription, le deuxième au 15 octobre et le dernier au 15 novembre 2025.

Les coupons sport ANCV et les chèques vacances sont acceptés.

Si vous bénéficiez du BON CAF, apportez le afin que nous le remplissions.

